



TORCY

VAL MAUBUEE
MARNE-LA-VALLEE

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2014 AFFJUR/GLLF/MM

C.M.04.14

Date de convocation : 04 avril 2014
Date d'affichage : 04 avril 2014
Compte-rendu succinct : 16 avril 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 32
Votants : 35

L'an deux mille quatorze, le onze avril à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. RIHAN CYPEL - MME MERLIN - M. BENELHABIB - MME DENIS - M. VERMOT - M. FROSSARD - MME SANE - M. BILLARD - MME EUDE - M. FOURNIER - MME SEGHIRI - M. BEKKOUCHE - MME BOURETTE - M. MENDY - MME SIMONOT - MME JANIAUD-VERGNAUD - M. MORENCY - MME CRISPIN - M. AUMARD - MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - MME MANDILE - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

Etaient représentés : MME IOSUB (POUVOIR MME EUDE) - M. GUILLOU (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. BENARAB (POUVOIR M. VIALADE).

Secrétaire : MME VERTENEUILLE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 14.02.010 - Cession de matériel.
- 14.03.011 - Contrat de sous-location Commune de Torcy - Régie de quartier, 1 bis promenade du Galion 77200 TORCY - annulation de la décision n° 14.02.009.
- 14.03.012 - Contrat de location Commune de torcy - Régie de quartier, 1 bis promenade du Galion 77200 TORCY.
- 14.03.013 - Convention d'occupation précaire - 7 place de la Mogotte - lot 10.

INFORMATION

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES.

OBJET : DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal, prend acte des marchés passés conformément au décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés publics, qui autorise la passation de marchés suivant une procédure adaptée dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit

OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
FOURNITURES DE MATERIELS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE	LESCOUEZEC 30, avenue Henri Beaudalet 77330 OZOIR LA FERRIERE	Montant minimum annuel: 10 000 € Montant maximum annuel: 50 000 €
FOURNITURES SCOLAIRES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNE DE TORCY Lot 1 – Matériels pédagogiques pour les services de la petite enfance. Lot 2 – Fournitures scolaires et matériels pédagogiques pour les services scolaire et enfance	ERGET BURO 1, rue Champs Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Lot 1 Montant minimum annuel: 1 000 € Montant maximum annuel: 5 000 € Lot 2 Montant minimum annuel : 15 000 € Montant maximum annuel: 70 000 €
MAINTENANCE DU MATERIEL KARDEX (SYSTEME DE CLASSEMENT DES DOSSIERS PERSONNELS)	KARDEX 12, rue Edmond Michelet 93363 NEUILLY PLAISANCE Cedex	Montant annuel : 840 €

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

POLE AFFAIRES JURIDIQUES – ADMINISTRATION ET AFFAIRES GENERALES,

14.04.01. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, désigne en qualité de membre de la commission Finances et Nouvelles Technologies, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Présidente :**
- Mme VERTENEUILLE
 - M. EUDE
 - Mme JANIAUD-VERGNAUD
 - M. FROSSARD
 - Mme KLEIN-POUCHOL
 - M. BILLARD
 - M. BENARAB

14.04.02. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, URBANISME, DEPLACEMENTS ET AGENDA 21.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Travaux, Environnement, Urbanisme, Déplacements et Agenda 21, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Président :**
- M. FROSSARD
 - M. VERMOT
 - M. MORENCY
 - M. FOURNIER
 - Mme VERTENEUILLE
 - M. MENDY
 - M. GUILLOU
 - Mme BOURETTE
 - M. BILLARD
 - M. BRULIN

14.04.03. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUES SOCIALES ET SOLIDARITES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Politiques sociales et Solidarités, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Présidente :**
- Mme CRISPIN
 - M. GUILLOU
 - Mme SANE
 - Mme MANDILE
 - Mme DENIS
 - M. BEKKOUCHE
 - Mme DUVERNOIS

14.04.04. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPORT, JEUNESSE, EMPLOI ET INSERTION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Sport, Jeunesse, Emploi et Insertion, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Présidente :**
- Mme EUDE
 - Mme WAYACK PAMBE
 - Mme JANIAUD-VERGNAUD
 - M. MENDY
 - Mme QUATREHOMME
 - M. BEKKOUCHE
 - M. VIALADE

14.04.05. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE ET CITOYENNETE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Démocratie Locale et Citoyenneté, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- **Présidente :**
- Mme BOURETTE
 - M. VERMOT
 - Mme EUDE
 - M. FOURNIER
 - Mme WAYACK PAMBE
 - M. BEKKOUCHE
 - Mme GOMIS

14.04.06. - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE, ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET COMMERCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Culture, Animation socioculturelle et Commerce, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- **Président :**
- M. AUMARD
 - Mme DENIS
 - Mme SIMONOT
 - M. MOHAMED
 - Mme BOURETTE
 - Mme MERLIN
 - Mme DUVERNOIS

14.04.07. – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUES EDUCATIVES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Politiques Educatives, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- **Président :**
- Mme IOSUB
 - Mme SIMONOT
 - Mme SANE
 - M. RIHAN-CYPEL
 - Mme KLEIN-POUCHOL
 - M. BEKKOUCHE
 - Mme GOMIS

14.04.08. – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Appel d'Offres :

Président : M. LE LAY-FELZINE

Titulaires	Suppléants
- M. FROSSARD	- M. VERMOT
- M. FOURNIER	- M. MENDY
- M. GUILLOU	- Mme KLEIN-POUCHOL
- M. BILLARD	- Mme MERLIN
- M. BRULIN	- M. VIALADE

14.04.09. – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public chargée de la totalité des procédures de délégation de service public que la Collectivité mettra en œuvre jusqu'à la fin du présent mandat.

Président de droit : M. LE LAY-FELZINE

Titulaires	Suppléants
- Mme SANE	- Mme IOSUB
- Mme SIMONOT	- Mme DENIS
- M. GUILLOU	- Mme KLEIN-POUCHOL
- M. BILLARD	- Mme MERLIN
- M. BENARAB	- M. BRULIN

14.04.10. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE DE PILOTAGE LOCAL DE L'AGENDA 21 LOCAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au sein du Comité de Pilotage de l'Agenda 21.

- M. LE LAY-FELZINE
- M. FOURNIER
- M. MORENCY
- Mme EUDE
- Mme VERTENEUILLE
- M. GUILLOU
- Mme QUATREHOMME
- M. BEKKOUCHE
- M. BILLARD
- M. BRULIN

14.04.11. – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE (C.T.P.).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), fixe à six le nombre de membres titulaires siégeant au Comité technique Paritaire : six représentants des élus et six représentants du personnel et autant de suppléants.

14.04.12. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE (C.T.P.).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de membres du Comité Technique Paritaire :

Titulaires	Suppléants
- M. LE LAY-FELZINE	- M. FOURNIER
- M. FROSSARD	- Mme SANE
- Mme DENIS	- Mme VERTENEUILLE
- Mme SIMONOT	- Mme WAYACK PAMBE
- Mme BOURETTE	- Mme KLEIN-POUCHOL
-M. BILLARD	- Mme MERLIN

14.04.13. – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE HYGIENE ET SECURITE (C.H.S.).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), fixe à quatre le nombre de membres titulaires pour siéger au Comité Hygiène et Sécurité : quatre représentants des élus et quatre représentants du personnel et autant de suppléants.

14.04.14. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE HYGIENE ET SECURITE (C.H.S.).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de membres du Conseil Municipal pour siéger du Comité Hygiène et Sécurité :

Titulaires	Suppléants
- M. FROSSARD	- M. MOHAMED
- M. LE LAY-FELZINE	- Mme MANDILE
- Mme KLEIN-POUCHOL	- Mme BOURETTE
- M. BILLARD	- Mme MERLIN

14.04.15. – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS D'ILE DE FRANCE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne M. FROSSARD en qualité de membre susceptible de représenter les communes de plus de 20 000 habitants au sein du Conseil de Discipline de Recours d'Ile de France.

14.04.16. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office Municipal des Sports,

- Mme EUDE
- Mme VERTENEUILLE
- Mme SANE
- M. MORENCY
- Mme QUATREHOMME
- M. BILLARD

14.04.17. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC ANDRE PHILIP.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de la MJC André Philip.

- M. AUMARD
- Mme WAYACK PAMBE

14.04.18. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative,

- M. FROSSARD
- M. DE SAULCES LARIVIERE
- Mme MERLIN

14.04.19. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DES FETES.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du Comité des Fêtes,

- M. AUMARD
- Mme SIMONOT

14.04.20. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne, le Maire étant Président d'honneur, les membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office Municipal d'Animation de la Cité comme suit :

Président d'honneur : M. LE LAY-FELZINE.

- Mme IOSUB
- Mme VERTENEUILLE
- Mme EUDE
- M. AUMARD
- M. MOHAMED
- Mme BOURETTE
- Mme CRISPIN
- M. BEKKOUCHE

14.04.21. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ESPACE EMPLOI.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne, pour siéger au Conseil d'Administration de l'association Espace Emploi.

- Mme JANIAUD-VERGNAUD
- M. BENELHABIB
- M. BEKKOUCHE

14.04.22. – FIXATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à six le nombre de Conseillers Municipaux pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

14.04.23. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- M. LE LAY-FELZINE
- M. EUDE
- Mme SANE
- Mme CRISPIN
- Mme MERLIN
- M. BENARAB

14.04.24. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA RESIDENCE LUCIEN MAYADOUX.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Etablissement de la Résidence Lucien MAYADOUX.

- M. LE LAY-FELZINE
- Mme CRISPIN

14.04.25. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AUX CONSEILS D'ECOLLES.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger aux Conseils d'Ecoles.

	Titulaires	Suppléants
Groupe scolaire Julie Daubié	- M. FROSSARD	- M. VERMOT
Groupe scolaire Le Clos	- M. DE SAULCES LARIVIERE	- Mme CRISPIN
Groupe scolaire Bel Air	- Mme IOSUB	- M. MORENCY
Groupe scolaire CVE	- M. BEKKOUCHE	- M. FOURNIER
Groupe scolaire Les Gradins	- M. RIHAN-CYPEL	- Mme KLEIN-POUCHOL
Groupe scolaire Beauregard	- M. MENDY	- Mme EUDE
Groupe scolaire Victor Hugo	- Mme SIMONOT	- Mme SEGHIRI
Groupe scolaire Georges Brassens	- Mme VERTENEUILLE	- Mme MERLIN
Groupe scolaire Jean Zay	-Mme SIMONOT	- M. BENELHABIB
Groupe scolaire Louise Michel	- Mme WAYACK PAMBE	- Mme DENIS

14.04.26. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger aux Conseils d'Administration des collèges, Arche Guédon, Louis Aragon, Victor Schoëlcher et des lycées Jean Moulin et Arche Guédon :

- **Titulaire pour l'ensemble des établissements :** - Mme IOSUB

- **Suppléants dans les établissements suivants :**

Collège Arche Guédon	- M. MORENCY
Collège Louis Aragon	- M. MENDY
Collège Victor Schoëlcher	- Mme SIMONOT
Lycée Jean Moulin	- Mme JANIAUD-VERGNAUD
Lycée Arche Guédon	- M. MOHAMED

14.04.27. – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE - IME DU JEU DE PAUME - LES AMIS DE L'ATELIER.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne, pour siéger au Conseil de la Vie Sociale mis en place par l'association les Amis de l'Atelier,

- Mme IOSUB

14.04.28. – DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS LA COMMUNE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne en qualité de Conseiller Municipal chargé des questions de défense dans la Commune de Torcy,

- M. LE LAY-FELZINE

14.04.29. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DES COMMUNES RIVERAINES DE LA MARNE ET AFFLUENTS POUR LA DEFENSE CONTRE LES INONDATIONS (CORIMA).

Le Conseil Municipal, à la **majorité (5 abstentions)**, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'association des maires de communes riveraines de la Marne et affluents pour la défense contre les inondations :

- **Titulaire :** M. FROSSARD

- **Suppléant :** M. BILLARD

14.04.30. – DESIGNATION D’UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE TORCY AU SEIN DE LA COOPERATIVE LOGEMENT DE L’EST FRANCILIEN (C.L.E.F.) CREEE PAR MARNE ET CHANTEREINE HABITAT.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentant de la Commune de Torcy au sein de la Coopérative Logement de l’Est Francilien,

- M. LE LAY-FELZINE

14.04.31. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L’ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS DE LA REGION DE LAGNY SUR MARNE (SIETREM).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l’Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers de la Région de Lagny sur Marne,

- M. DE SAULCES LARIVIERE
- M. FOURNIER
- M. MOHAMED
- Mme JANIAUD-VERGNAUD
- M. GUILLOU
- M. BILLARD

14.04.32. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CENTRES DE PEDAGOGIE ET DE READAPTATION POUR HANDICAPES (C.P.R.H.).

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogies et de Réadaptation pour Handicapés,

Titulaires	Suppléants
- Mme SANE	- Mme MANDILE
- M. DE SAULCES LARIVIERE	- Mme VERTENEUILLE
- Mme WAYACK PAMBE	- Mme EUDE
- M. FOURNIER	- Mme IOSUB
- Mme CRISPIN	- M. GUILLOU
- M. BILLARD	- Mme MERLIN

14.04.33. – DESIGNATION D’UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER A LA COMMISSION LOCALE DE L’EAU « SAGE MARNE ET CONFLUENCE ».

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants de la commune de Torcy pour siéger à la Commission Locale de l’Eau « SAGE Marne et Confluence ».

- Titulaire : M. VERMOT
- Suppléant : M. MORENCY

14.04.34. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DE QUARTIER.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne en qualité de représentants de la commune pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie de Quartier,

- Mme VERTENEUILLE
- M. FROSSARD
- Mme BOURETTE
- Mme MERLIN

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

SCOLAIRE.

14.04.35. – SUBVENTIONS 2014 - POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE - « PROJET THEATRE » AUX ECOLES JULIE DAUBIE ET GEORGES BRASSENS ELEMENTAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, dans le cadre du Projet théâtre, d'octroyer une subvention 2014, comme suit :

- 250 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Julie Daubié,
- 250 € à la Coopérative Scolaire de l'Ecole élémentaire G.Brassens.

POLE URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EMPLOI.

URBANISME.

14.04.36. – INSTAURATION D'UNE OBLIGATION DE SOUMETTRE LES RAVALEMENTS A DECLARATION PREALABLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de soumettre les travaux de ravalement à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

14.04.37. – CESSION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-VALLEE VAL MAUBUEE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL « MICHEL SLOBO » SITUE 2 PLACE DE L'EGLISE CADASTREE BK 55.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession à l'euro symbolique par la Ville au profit de la Communauté d'Agglomération de Marne-la-Vallée Val Maubuée du conservatoire à rayonnement intercommunal « Michel Sloba » situé 2 place de l'Eglise, et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes au transfert de propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35 le onze avril deux mille quatorze.

Guillaume LE LAY-FELZINE

Maire de Torcy.

